



Organisation et gestion des entreprises. Exercices chapitre III.

ORG-G5/ORG-IR5 (2019/2020)

Travaux certificatifs

Luis Antonio **Martínez-Sánchez**, Maître-assistant, Licencié en sciences économiques. lamartinez@he2b.be Nom, Prénom : Jacquet Guillaume Matricule : 45282

Exercices chapitre III: Obligations fiscales

Avertissement

Ces exercices font partie de l'évaluation hors première session.

Ils doivent être résolus individuellement, remis dans le délai imparti et par le canal indiqué.

Ils vous sont adressés en format Word afin de vous permettre de répondre. N'omettez pas d'indiquer votre nom, prénom et matricule en tête de page. Envoyez le fichier en format PDF non zippé.

Les exercices de chaque chapitre seront notés sur 20. Un exercice non remis, remis en retard ou sans y indiquer votre nom se verra attribuer la note de zéro.

La note qui entrera en ligne de compte pour la note finale de la première session sera la moyenne arithmétique de l'ensemble des exercices remis. Les exercices pondèreront pour 50% de la note finale. La note de l'examen écrit de première session comptera pour les autres 50%.

La note d'une éventuelle présentation en deuxième session sera celle exclusivement obtenue lors de cette session.

Exercice 3.1: La déclaration TVA

La société PRESIDENT, SA dont le siège à 1010 Bruxelles, rue de la Loi, 123 dont le numéro d'entreprise est 0 123 456 789 vous donne les informations suivantes et demande de remplir sa déclaration fiscale trimestrielle.

Opérations à la sortie	euros
Opérations soumises à régime particulier	270,40
Opérations dont la TVA est due par le déclarant	
• au taux de 6%	536,79
au taux de 21%	404,55
Services pour lesquels la TVA étrangère est due par le cocontractant	27.163,94
Autres opérations exemptées et autres opérations effectuées à l'étranger	111.122,87
Opérations à l'entrée	
Biens et services divers	
• au taux de 0%	120.528,87
• au taux de 6%	93,30
• au taux de 21% (16.479,09+75,37+3.96+17.399,00+333,33)	34.290,75
Biens d'investissements (21%)	2.293,43
Autres opérations pour lesquelles la TVA est due par le déclarant (21%)	17.399,00
Services intracommunautaires avec report des perceptions (21%)	333,33

	Nom et adresse du déclarant :	DÉCLARATION À	LA TVA		
Š	PRESIDENT, SA	Période :			
GENE	1010 BRUXELLES,	Mois	XX		
JENTS	Rue de la loi, 123	Trimestre	x		
RENSEIGNEMENTS GENERAUX	N° TVA du déclarant :	Demande de resti (Case à cocher par une			X
RENS	BE0123456789	Demande de form (Case à cocher par une		e paiemei	nt X
11	A. Opérations soumises à un régime particulier	2	70,	40	00
	B. Opérations pour lesquelles la TVA est due par le déclarant :	 			
The state of the s	- au taux de 6 p.c.	5	36,	79	01
	- au taux de 12 p.c.			XX	02
<u></u>	- au taux de 21 p.c.	4	04,	5 5	03
OPERALIONS A LA SORTIE	C. Services pour lesquels la TVA étrangère est due par le cocontractant	. 27.1	63,	94	44
A S	D. Opérations pour lesquelles la TVA est due par le cocontractant			XX	45
S S	E. Livraisons intracommunautaires exemptées effectuées en Belgique et ventes ABC			XX	46
20	F. Autres opérations exemptées et autres opérations effectuées à l'étranger	.111.1	22,		47
	G. Montant des notes de crédit délivrées et des corrections négatives :			Plie	r ici s.v.p
	- relatif aux opérations inscrites en grilles 44 et 46			XX	48
100					
	- relatif aux autres opérations du cadre II			XX	49
1	- relatif aux autres opérations du cadre II A. Montant des opérations à l'entrée compte tenu des notes de crédit reçues et autres corrections :			XX	
	A. Montant des opérations à l'entrée compte tenu			XX	
	A. Montant des opérations à l'entrée compte tenu des notes de crédit reçues et autres corrections : - marchandises, matières premières et matières		, 12,	XX	49
	A. Montant des opérations à l'entrée compte tenu des notes de crédit reçues et autres corrections : - marchandises, matières premières et matières auxiliaires			XX XX 9 2	49
	A. Montant des opérations à l'entrée compte tenu des notes de crédit reçues et autres corrections : - marchandises, matières premières et matières auxiliaires - services et biens divers		, 12, 93,	XX XX 9 2	49 81 82
	A. Montant des opérations à l'entrée compte tenu des notes de crédit reçues et autres corrections : - marchandises, matières premières et matières auxiliaires - services et biens divers - biens d'investissement B. Montant des notes de crédit reçues et des			XX XX 9 2	49 81 82
	A. Montant des opérations à l'entrée compte tenu des notes de crédit reçues et autres corrections : - marchandises, matières premières et matières auxiliaires - services et biens divers - biens d'investissement B. Montant des notes de crédit reçues et des corrections négatives :			XX 9 2 4 3	81 82 83
OPERATIONS A L'ENTRÉE	A. Montant des opérations à l'entrée compte tenu des notes de crédit reçues et autres corrections : - marchandises, matières premières et matières auxiliaires - services et biens divers - biens d'investissement B. Montant des notes de crédit reçues et des corrections négatives : - relatif aux opérations inscrites en grilles 86 et 88			XX 9 2 4 3	81 82 83
	A. Montant des opérations à l'entrée compte tenu des notes de crédit reçues et autres corrections : - marchandises, matières premières et matières auxiliaires - services et biens divers - biens d'investissement B. Montant des notes de crédit reçues et des corrections négatives : - relatif aux opérations inscrites en grilles 86 et 88 - relatif aux autres opérations du cadre III C. Acquisitions intracommunautaires effectuées		93, 80, 80,	XX 9 2 4 3 XX XX	81 82 83 84
OPERALIONS A L'ENTRE	A. Montant des opérations à l'entrée compte tenu des notes de crédit reçues et autres corrections : - marchandises, matières premières et matières auxiliaires - services et biens divers - biens d'investissement B. Montant des notes de crédit reçues et des corrections négatives : - relatif aux opérations inscrites en grilles 86 et 88 - relatif aux autres opérations du cadre III C. Acquisitions intracommunautaires effectuées en Belgique et ventes ABC D. Autres opérations à l'entrée pour lesquelles	2. 2 1. 7. 3	93, 80, 80,	XX 9 2 4 3 XX XX XX	81 82 83 84 85

A STATE OF TAXABLE SALES	Cadre réservé à l'administration A B J M A 1 0 1					
DATE ET SIGNATORE(S)	donc habilité à introduire la dé					
100	Déclaration certifiée sincère et complète Nom, qualité et numéro de téléphone du (des) signataire(s): (pas spécifié si je suis le ma	ndataire et	Signature(s):	- 1	1 / /	XX
X «NEANT» ≡	Concerne uniquement la dernière déclaration de l'année civile ou celle relative à la cessation d'act Pas de clients à reprendre sur le listing des clients (Case					
ACOMPTE =	Concerne uniquement la déclaration mensuelle de décembre TVA réellement due pour la période du 1er au 20 décembre				, xx	91
	Sommes dues par l'Etat: grille YY - grille XX		3.8 4	7	, 33	72
SOLUE	Taxe due à l'Etat: grille XX - grille YY				, XX	71
/1	Une seule des deux grilles peut être remplie :					er ici s.v.p
3	Total des grilles 59, 62 et 64		7.68	8	28	YY
VES DEL	crédit délivrées A ne pas compléter				, XX	66
IAXES DEDUCTIBLES	déclarant C. TVA à récupérer mentionnée sur les notes de				, XX	64
	B. Diverses régularisations TVA en faveur du		1.00		, 2 6 . XX	62
,	Total des grilles 54, 55, 56, 57, 61 et 63 A. TVA déductible		3.8 4 7.6 8		, 9 5	XX 59
	A ne pas compléter		204		, XX	65
	crédit reçues				, XX	63
₹	C. Diverses régularisations TVA en faveur de l'Etat D. TVA à reverser mentionnée sur les notes de				, XX	61
AXES DUES	B. TVA relative aux importations avec report de perception				, XX	57
3	 grille 87, à l'exception des importations avec report de perception 		3.65	3	, 79	56
	- grilles 86 et 88			7 0	, 00	55
	- grilles 01, 02 et 03		.11		, 16	54

Nom, Prénom : Jacquet Guillaume

Matricule: 45282

Notez que comme si les cases 44 ou 46 sont non nulles, il y a lieu de rentrer le « Relevé des opérations intracommunautaires » qui se présente comme suit :

		Relevé à la TVA	des o	pérations intr	acommunaul	taires		
וטא	MERO D	ECLARANT BE			PERIODE	10	ANNEE	2016
	PAGE	001 SUR UN TOTAL DE		001				
	CA	DRE I: A COMPLETER UNK	QUEMI	ENT A LA PF	REMIERE PA	GE DL	RELEVE	
	N	OM ET ADRESSE DU DEC	LARAN	т				
		-						
							ée sincère e	
	1				DATE	07	11 20	016
	II	DENTIFICATION DU SIGN	ATAIR	E		SIGN	ATURE (S)
	Mandat	had wa						
	Manua	Calle						- 1
								İ
								ı
	CA	DRE II: RESERVE A L'ADMI	NISTR	ATION				
Г	7[E			П			
_	Date de re	coption Monnale DRE III: RELEVE DES CLIE		nbre de pages	A/B/R	_	Date de tra	ilement
N	PAYS	NUMERO TVA CLIENT	СТ	MONTA	NT DES OPER	ATIONS	PE	R. ANNEE
01	ΑT		s		27163	, 94		
02						-		
03								
04								
05								
06								
07								
08								
09								
10	l	I						

Document Interne

Cle. CARA VIII

TOTAL DE LA PAGE

27163,94

Nom, Prénom : Jacquet Guillaume

Exercice 3.2 : Les intérêts notionnels

Pendant exercice comptable précédent, la société SA LA BONNE AFFAIRE a réalisé un bénéfice avant impôts (et après amortissements) de 708.000,00 €. La base imposable correspond au bénéfice comptable.

Matricule: 45282

Calculez pour cet exercice d'imposition le montant à payer en concept d'impôt des sociétés si les comptes annuels d'une entité belge font apparaître :

- des capitaux propres corrigés en 2013 de 10.000.000,00 €
- des capitaux propres corrigés en 2018 de 17.700.000,00 €

REPONSE: Calcul des intérêts notionnels:

17,7-10=7,7 millions $7.700.000 \times 1/5 = 1.540.000$ $1.540.000 \times 0,746\% = 11.488,4$

Base imposable après déduction : 708.000 – 11.488,4 = 696.511,6

Taux d'imposition sur les sociétés autres que PME + contribution de crise = 33,99%

Montant à payer : 696.511,6 x 33,99% = 236.744,29

Exercice 3.3: Calcul de l'ISOC

La société « Jamais 2 sans 3 » SRL est dans son troisième exercice et ne doit pas effectuer de versements anticipés.

Ses livres comptables nous livrent les chiffres suivants :

Chiffre d'affaires:				63.000
Dépenses :				65.000
dont	Restaurants	1.500		465
	Frais de voitures : (30% DNA)	4.000		1200
	Carburant: 75			
	Cadeaux de fin d'année (vins)	950		475
Intérêts notionnels de l'exercice			-	1.500
Pertes exercices antérieurs				3.700

Le taux de CO₂ de la voiture autorise une déduction de 70%. L'avantage en nature pour la voiture est de 1.750 euros.

Calculez:

- 1. La base imposable
- 2. Le montant de l'impôt
- 3. La perte comptable après impôts

1. Base imposable:

Chiffre d'affaire + DNA = 63.000 + 2327,5 = 65.327,5

- Dépenses = 65.000
- = 327,50
- Déductions possible = -1500 sur les 327,50 donc la base imposable vaut 0 Le report d'intérêt notionnel de l'exercice est de 1172,50
 - 2. Le montant de l'impôt:

Base imposable = 0 Avantage en nature voiture = 17% de 1750 = 297,50 Résultat fiscal = 297,50 Taux de l'impôt = Tranche de 0 – 25000 = 24,98% Montant de l'impôt = 74,32

3. La perte comptable après impôts : C'est la perte comptable + les impôts à payer

Donc 2000 + 74,32 = 2074,32

Toutes les déductions fiscales n'ont pas été opérées, il y a des pertes fiscales antérieures (3700) et des intérêts notionnels (1172,50) à déduire.

Nom, Prénom : Jacquet Guillaume

Exercice 3.4. : La facture

Le vendeur : S.A. SELLALL

Rue de la Fusée, 35 B-1190 Bruxelles

Téléphone: 02 563 23 15

info@sellall.be

N° d'entreprise/TVA : BE 256 563 785

R.P.M. Bruxelles

IBAN: BE25 3102 1423 5896

BIC: BBRUBB

A vendu et livré le 11/10/20AA à

BUYALL SPL Rue des Collines, 36 B-4020 Liège BE 653 856 895

Les articles suivants:

12 articles « X » au prix de 1,25 €/pièce (HTVA 6%); 24 articles « Y » au prix de 6,50 € /pièce (HTVA 12%);

36 articles « Z » au prix de 4,75 €/ pièce (HTVA 21%).

Toutes les marchandises sont livrées par les bons soins de SELLALL SA. Le prix du transport est de 50,00 € (HTVA).

Etablissez la facture de vente numéro 2 de cette opération en remplissant le modèle qui suit. Son échéance est de 30 jours date de la facture.



Matricule: 45282

Emetteur de la facture :

S.A. SELLALL

Rue de la Fusée, 35 B-1190 Bruxelles

Téléphone: 02.563.23.15

N° d'entreprise/TVA : BE 256 563 785 Acheteur : BUYALL SPL

R.P.M. Bruxelles Rue des Collines, 36
IBAN : BE25 3102 1423 5896 B-4020 Liège
BIC : BBRUBB BE 653 856 895

Facture N° 2 du 11/10/20AA

Vendeur : Dupont Date de livraison : 11/10/20AA
Bon de commande 20AA/258 Paiement : 11/11/20AA

du 02/10/20AA Mode de paiement : Virement bancaire

Description	P.U. en €	Prix total	R.R.R.	Montant, €	Escompte
Χ	1,25	15,00		15,00	
Υ	6,50	156,00		156,00	
Z	4,75	171,00		171,00	
transport	50,00	50,00		50,00	
	Sous-totaux	392,00	0,00	392,00	0,00

(A) Base 6%: **15,00** TVA 6%: **0,90** (B) Base 12%: 156,00 TVA 12%: 18,72

(C) Base 21%: 221,00 TVA 21%: 46,41 **Mt HTVA 392,00**

TVA 66,03

Autres

A PAYER € 458,03